

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Janvier 1884.

LA PAIX OU LA GUERRE?

Est-ce la paix, est-ce la guerre que nous apporte l'année 1884? Et nous ne parlons pas ici de ces combats que livrent aux extrémités de l'Asie, sur les bords du fleuve Rouge, les chers et vaillants soldats auxquels nous envoyons à cette heure où s'ouvre pour eux une nouvelle année de luttés, de fatigues, de souffrances et de périls, le souvenir et le salut de la patrie lointaine... Nous parlons de cette guerre si souvent annoncée qui mettrait aux prises les grands peuples de l'Europe, qui éclaterait sur nos frontières ou qui pourrait s'y trouver bientôt transportée, dont chaque coup de canon retentirait comme un présage de relèvement glorieux ou comme l'annonce d'une effroyable catastrophe au cœur même de la France, de cette lutte dont les résultats transformeraient un jour la surface de l'Europe, de cette lutte qui rendra aux peuples européens la liberté de leur développement intérieur et de leurs alliances étrangères en face de l'Allemagne vaincue et amoindrie ou qui enchaînera, plus étroitement encore qu'elle ne l'est aujourd'hui, l'Europe à l'Allemagne victorieuse.

Hélas! à cette question de la conservation de la paix ou du déchaînement de la guerre, personne dans notre pays ne saurait répondre, pas même les hommes que notre folie élève et maintient au gouvernement de la France. C'est à Berlin, c'est dans les conseils du vieil empereur Guillaume, de son fils et du prince de Bismark que se décide l'avenir de l'Europe.

L'année 1883 a vu en effet grandir encore la puissance dominante de l'Allemagne.

Plus que jamais, la politique extérieure de l'Autriche est à la discrétion du chancelier de l'empire d'Allemagne. Le prince de

Bismark maintient dans sa dépendance les Allemands de l'Autriche en faisant appel à leur communauté d'origine avec les populations de l'empire germanique, les Hongrois en leur promettant de satisfaire la passion qui les anime contre la Russie, les Slaves en leur laissant espérer qu'il facilitera la réunion de leurs populations du sud de l'Autriche et du nord de la Turquie, le parti de la cour de Vienne en lui faisant entrevoir qu'il pourra trouver sur les champs de bataille de la Péninsule des Balkans la revanche de Solferino et même de Sadowa.

Nous avons plus d'une fois exposé les résultats probables du voyage du prince impérial d'Allemagne au delà des Pyrénées.

A Rome, l'héritier de l'empereur Guillaume a jeté les bases de la pacification religieuse de l'Allemagne. Il a resserré les liens qui unissent l'Italie aux Etats qu'il doit gouverner un jour. On dit enfin que le chancelier allemand a rêvé de donner à la ligue monarchique qu'il crée contre la France révolutionnaire l'appui moral de la Papauté.

La Russie, effrayée de ce cercle d'ennemis, l'Autriche, les Turcs, les Serbes, les Roumains, que le génie astucieux du prince de Bismark a groupés et resserrés autour d'elle, la Russie vient de capituler entre les mains du chancelier de l'empereur Guillaume: elle a envoyé son ministre des affaires extérieures, M. de Giers, à Berlin, et il est aujourd'hui certain qu'elle va l'envoyer à Vienne.

Entre l'Allemagne et nous, il n'existe donc plus un obstacle. Le jour où l'Allemagne voudra nous déclarer la guerre, elle sera libre de le faire. La seule sauvegarde de la paix à l'heure présente c'est, semble-t-il, la volonté du vieil empereur Guillaume qui, après avoir mené une vie agitée, veut mourir tranquille.

Saurons-nous profiter du répit que nous donne, peut-être seule, la prolongation de la vie de l'empereur d'Allemagne?

Contre les périls de la situation extérieure, il n'est qu'un moyen de nous préserver: rétablissons notre monarchie nationale.

Que se passera-t-il alors?

L'attitude de l'Espagne, gouvernée par le cousin du roi de France, ne sera plus pour nous un sujet d'inquiétude. Nous serons en sécurité du côté des Pyrénées.

L'Autriche, dont le souverain donnait, il y a quelques mois, au jour du grand deuil de Frohsdorf, des marques éclatantes de sympathie au chef actuel de la maison de France, l'Autriche ne sera pas longue à reconnaître qu'il est pour elle un autre rôle en Europe que de servir les intérêts et les des-seins de l'Allemagne.

La Russie, notre alliée naturelle, cessera de s'humilier devant l'empire germanique.

Personne ne rêvera plus de se servir contre la France monarchique de l'autorité du Saint-Siège.

Notre patrie ne sera plus l'espoir des révolutionnaires du monde entier. Elle n'excitera plus la haine, ni la défiance des nations monarchiques et des gouvernements conservateurs.

En même temps qu'au dedans de nos frontières se répareront tous les ressorts de notre vie nationale, à l'extérieur se dissoudra, par la simple force du rétablissement de notre monarchie, la ligue que la République a laissée se former contre nous.

Et alors, — que cela plaise ou non à l'Allemagne, — nous garderons la paix, et l'Europe la gardera avec nous aussi longtemps que la paix sera nécessaire à nos intérêts, à l'avenir de la France. **EMILE COLLAS.**

Chronique générale.

RECEPTIONS DU 4^{er} JANVIER.

Les réceptions du 4^{er} janvier à l'Elysée ont eu lieu sans aucun incident.

Le matin, à dix heures, le Président de la République a reçu successivement les présidents et les bureaux présidentiels du Sénat et de la Chambre. M. Grévy est allé à onze heures rendre leur visite aux présidents du Sénat et de la Chambre.

Tous les ministres ont déjeuné à l'Elysée. La musique de la garde républicaine a joué pendant le repas.

Les réceptions de l'après-midi ont commencé à une heure et demie par celle du corps diplomatique.

Lord Lyons a présenté à M. Grévy le nouveau secrétaire de l'ambassade d'Angleterre.

Le prince Orloff, le baron de Reyens et M. Mavrocordato étant absents, le personnel de l'ambassade de Russie et des légations de Belgique et de Grèce était conduit par les premiers secrétaires. Le maréchal Serrano était en grand uniforme, le maréchal avec la Toison-d'Or.

M. Chevreul s'est présenté à l'Elysée comme membre de la Société nationale d'agriculture. Il a dit qu'il avait voulu venir malgré ses 98 ans, parce que les vœux exprimés chaque année pour lui par M. Grévy lui portaient bonheur.

M. Tirard, ministre des finances, a reçu mardi matin, à l'occasion du nouvel an, les hauts fonctionnaires de son département.

En remerciant les directeurs des administrations financières du concours dévoué qu'ils ne cessent de lui prêter, le ministre les a exhortés à inviter les agents placés sous leur ordre à apporter la plus grande modération dans leurs rapports avec les contribuables, tout en réprimant sans faiblesse les manifestations de la fraude, sous quelque forme qu'elles se produisent.

M. Tirard est persuadé que la fermeté dans l'application des lois fiscales assurera le développement de l'impôt et des plus-values considérables.

* *

La déclaration de M. Jules Ferry s'engageant solennellement à réviser la Constitution dès l'année prochaine, est diversement accueillie; les intransigeants affectent de n'en pas croire un mot et persistent à attribuer aux instances de M. Ferry, en vue du rétablissement des crédits votés par le Sénat, l'intention d'un accord avec le Vatican.

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Raoul ne tarda pas à rentrer.
 — Je ne serai pas longtemps, dit-il. Nous pourrions sortir à trois heures, si vous le voulez bien.
 — Quand vous le désirerez.
 — Plutôt avant qu'après.
 — A deux heures et demie, je serai prête et je vous attendrai.
 Il lui prit la main.
 — De grâce, ma chère Lucienne, ne vous inquiétez pas à propos de ce billet. J'expliquerai le tout à ma mère. Je vous promets de dire mon *mea culpa*.
 Lucienne secoua de nouveau la tête.
 — Vous ne souhaitez pas me voir souffrir un désagrément?
 — Oh! certainement non, dit-elle. Ceci, Raoul, vous devez le savoir.
 Il porta à ses lèvres le bout des doigts qu'il tenait.
 — Ne m'en veuillez pas, dit-il. Je suis la perle des maris, mais je veux aussi être un bon fils.
 — Vous le voulez et vous le devez, dans le sens

juste de ce mot, mais, Raoul!...
 Ce fut elle qui, soudain, serra la main de son mari et, fixant sur lui ses grands yeux profonds:
 — Oh! Raoul! continua-t-elle, pourquoi donc oubliez-vous qu'aujourd'hui vous avez deux mères?
 Il se dégagea brusquement de l'étreinte de Lucienne.
 — A bientôt, dit-il, je n'ai que le temps de courir.
 Il disparut. On entendit se fermer la porte d'entrée.
 Lucienne poussa un long soupir. Elle resta un moment rêveuse. Puis elle se leva, ouvrit le chiffonnier, et reprit silencieusement la tapisserie qu'elle y avait rangée.
 A l'heure dite, elle était parée non-seulement avec l'élégance que réclamait sa position, mais avec le goût sobre et pur qui l'avait toujours distinguée.
 Sur sa table, une lettre demeurait ouverte. Elle l'avait reçue depuis peu d'instant et, pourtant, elle l'avait déjà lue plusieurs fois. Cette lettre, nouveau témoignage de la tendresse maternelle, prévenait la demande que Lucienne comptait faire adresser à ceux qu'elle avait laissés si tristes et si fatigués. La nuit avait un peu réparé les forces. Le sommeil avait calmé l'émotion. La servante venait de faire son entrée. Il ne fallait pas que Lucienne s'inquiât...
 Chers messages du cœur, que vous êtes éloquents

dans votre simplicité! Combien, parfois, vous révélez d'amour! Quels doux sentiments vous évoquez! Pourquoi n'êtes-vous pas seuls à franchir les distances? Pourquoi, vous aussi, vous heurtez-vous à la loi des contrastes, cette loi décevante qui s'impose autour de nous, hélas! quelquefois en nous-mêmes!...
 Un domestique entra et, sur un plateau, présenta à sa jeune maîtresse un billet qu'on venait d'apporter.
 Ce billet satiné, parfumé, était marqué d'un chiffre que Lucienne reconnut sur le champ.
 Elle brisa l'enveloppe et parcourut ces mots rapidement tracés:
 « Ma chère Lucienne,
 » M. de Charolles a promis à l'un de ses amis de lui présenter Raoul aujourd'hui vers quatre heures. C'est vous dire que votre mari ne pourra pas vous conduire chez les personnes que vous désirez voir.
 » Je me charge de vous en prévenir, puisqu'il paraît que c'est entre vous et moi que les correspondances sont établies.
 » Ne pensez pas, cependant, que Raoul revienne sur cette décision nouvelle, comme il a eu le bon esprit de le faire ce matin sur le refus que vous aviez cru devoir m'adresser pour lui.
 » Votre mère,
 » THÉRÈSE MAUVOISIN. »

La jeune femme jeta le billet dans la cheminée, et ferma un moment les yeux pour chercher au dedans d'elle-même le calme dont elle avait besoin.
 Devant elle, dans un petit cadre ciselé, un beau jeune homme, grand, mince, blond, d'aspect presque britannique, souriait à demi, d'un air un peu railleur.
 — En attendant que l'original puisse ne plus vous quitter jamais, gardez au moins l'effigie, avait dit Raoul à Lucienne, le lendemain du jour où ils s'étaient fiancés.
 L'original avait maintenant le droit de ne plus s'éloigner. Et pourtant, souvent, bien souvent, l'effigie le remplaçait encore...
 Quand le premier moment pénible fut passé, Lucienne sonna sa femme de chambre.
 — Donnez-moi ma robe de laine brune, dit-elle en commençant à détacher ses soyeux vêtements.
 Quelques instants après, elle sortait, elle aussi. Elle profitait de cette liberté qu'on lui donnait malgré elle-même, elle allait dépenser le seul bien qui lui restait, celui qu'on dédaignait de lui réclamer, le temps, cette grande richesse que la mort seule peut ravir, mais dont tant de vies jettent la monnaie au vent.
 Un pâle rayon de soleil s'était fait jour à travers

Les feuilles ministérielles assurent au contraire que les promesses révisionnistes de M. Ferry sont très-sincères et que l'année 1884 verra se poser le terrible problème de la révision.

Quoi qu'il en soit, il est dès à présent certain qu'un conflit éclatera entre le Luxembourg, d'un côté, et le palais Bourbon de l'autre, au sujet des sénateurs inamovibles. M. Jules Ferry, pour obtenir de la Chambre haute le vote du budget en trois jours, a dû promettre au Sénat le maintien des inamovibles; or, jamais les députés ne maintiendront cette institution.

On annonce que l'emprunt dont il avait été question pour le mois de janvier n'aura pas lieu. M. le baron de Rothschild aurait eu une entrevue avec MM. Tirard et Raynal. Il leur aurait proposé, au nom des grandes Compagnies, le rachat du réseau des chemins de fer de l'Etat moyennant la somme de 420 millions.

Cette combinaison, qui n'aurait pas été mal accueillie par les ministres des finances et des travaux publics, permettrait de ne pas recourir à l'emprunt; mais l'Etat céderait pour 420 millions ce qui lui en a coûté plus de 600.

Le réseau des chemins de fer de l'Etat serait exploité provisoirement par un syndicat du genre de celui formé pour l'exploitation du chemin de fer de Ceinture, en attendant qu'il fût départagé entre les Compagnies de l'Ouest et d'Orléans. Les conditions de ce partage seraient réglées entre elles par les Compagnies.

Il est question de créer une médaille militaire pour les troupes de terre et de mer qui auront fait la campagne du Tonkin, comme le gouvernement impérial en avait créé une pour les campagnes de Crimée, d'Italie, de Chine et du Mexique.

Cette médaille serait du modèle d'une pièce de cinq francs en argent, avec un ruban vert liseré de jaune.

LE PREMIER TRIBUNAL ARBITRAL.

On a annoncé plusieurs fois que les justiciables qui n'auraient qu'une confiance relative dans les lumières de la magistrature Martin-Feuillée, remettraient la solution de leurs procès à un tribunal arbitral composé de magistrats révoqués.

La chose est faite. C'est à la ville de Lille que revient l'honneur de l'initiative.

Les habitants viennent de créer un tribunal arbitral, composé ainsi qu'il suit:

Président: M. Leroy, ancien président du tribunal civil de Lille, révoqué lors de la dernière épuración.

Juges: MM. Breswal, ancien juge au tribunal de Lille, également révoqué, et Bladel, juge suppléant, démissionnaire.

Déjà ce tribunal arbitral a statué sur des conflits d'intérêts extrêmement considérables. Ces jours-ci, il doit encore trancher un procès financier entre diverses banques, procès dont l'importance se chiffre par une centaine de mille francs.

les nuages. Il glissait, comme un sourire du ciel, entre les branches dépouillées, sur les toits luisants. Il semait, çà et là, des scintillements fugitifs et mettait une note joyeuse dans l'activité de la grande ville.

Sans prendre garde aux passants qui allaient, venaient, bourdonnaient autour d'elle, Lucienne marchait. L'air lui faisait du bien. Elle éprouvait le sentiment d'un rafraîchissement donné à sa pensée.

Elle atteignit bientôt une station de voitures et se fit conduire à l'extrémité du faubourg du Temple. Alors, elle s'enfonça au milieu des rues populeuses qui s'y croisent et s'y multiplient.

Le luxe et l'élégance ne bantent guère ces quartiers. Ils sont réservés au commerce le plus actif. On y aborde de front les dures nécessités de la vie. Certains métiers se trouvent chez eux dans certaines rues de Paris. Malheureusement, le manque d'espace, l'interception de la lumière, l'agglomération des gens et des choses permettent quelquefois à la malpropreté et à la misère de s'y trouver chez elles aussi.

Lucienne tourna dans une rue étroite, tortueuse, noire, oubliée à la fois par les historiens des anciens truands, et par les édiles modernes dont le zèle inquiet ne laisse plus pierre sur pierre.

Du haut en bas des maisons, des enseignes étaient accrochées ou pointées sur les murailles.

LES AFFAIRES DU TONKIN.

Comme nous l'avons annoncé, M. Tseng a été autorisé à reprendre les négociations avec le gouvernement français. D'après les instructions reçues par l'ambassadeur chinois, ces négociations porteraient sur les bases suivantes:

La France conserverait toutes les places fortes et le pays situé au-dessous du Fleuve Rouge, c'est-à-dire le territoire des villes de Hai-Phong, Hai-Dzuong et d'Hanoi, mais elle devrait s'engager à ne pas attaquer Bac-Ninh. A cette condition, la Chine lui abandonnerait Son-Tay, mais exigerait l'évacuation de Bac-Ninh.

En se reportant à la carte, on voit que par ces conditions le gouvernement chinois réclame tout le territoire situé sur la rive septentrionale de la principale branche navigable du Fleuve Rouge, le Song Cau.

Il ne paraît pas probable que M. Ferry veuille accepter cet arrangement.

En effet, si Bac-Ninh reste au pouvoir de la Chine, l'hypothèque du triangle rectangulaire formé avec les trois lignes passant par les trois points d'Hai-Phong de Son-Tay et de Nam-Dinh sera absolument découverte, et il sera impossible de protéger contre les incursions des Pavillons-Noirs toute la partie du Delta placée au nord de Hai-Dzuong. Cette dernière ville ainsi que celle de Hanoi, qui est le point principal de l'artère vitale de notre corps expéditionnaire, seraient par suite complètement exposées.

Les avis de Hai-Phong en date du 26 décembre confirment les détails de la prise de Song-Tai.

Les Pavillons-Noirs ont massacré les prisonniers. Le commandant en chef des troupes françaises est résolu de prendre des mesures en conséquence. L'ennemi a 3,000 tués.

Les troupes qui ont pris part à l'affaire de Song-Tai, après avoir laissé dans cette place une partie de leur effectif comme garnison, sont rentrées à Hanoi. L'attaque de Bac-Ninh est ajournée.

M. Tréou est arrivé à Hué. M. Harmand est arrivé à Saigon. Il partira pour la France par le prochain courrier. Le bruit court que M. Palesme de Champagneux, résident français à Hué, a donné sa démission à la suite de désaccord avec M. Harmand.

Le fameux commissaire civil aura rendu de grands services au gouvernement. Partout où il a passé il a semé le désaccord et récolté des démissions.

ÉTRANGER

ITALIE. — On télégraphie de Rome au Français:

« Les négociations entre M. de Schloerzer et le Vatican viennent d'être reprises à la suite de nouvelles instructions que le chargé

Près du sol, des boutiques aux étalages sordides alternaient avec quelques murs pleins derrière lesquels on devinait des ateliers.

M^{me} Mauvoisin entra dans une allée ouverte près de l'une de ces boutiques, et, presque en tâtonnant, se mit à gravir un escalier où elle trébuchait sur les marches usées.

L'ascension fut longue. Il y avait six étages, tous fort élevés.

Enfin, la jeune femme parvint sur un palier où s'ouvraient deux portes.

L'une donnait entrée dans un grenier encombré de marchandises. L'autre était celle d'une mansarde.

Lucienne frappa à cette dernière.

— Entrez, dit une voix.

M^{me} Mauvoisin ouvrit.

La mansarde ressemblait à ces innombrables demeures où les pauvres réfugient leur détresse et souvent leurs douleurs. Celle-ci avait, du moins, l'avantage d'être claire et saine, la hauteur de la maison permettant à l'air pur de passer par-dessus les toits voisins.

Un lit en occupait un des côtés. Deux couchettes d'enfants étaient rangées plus loin. Une douce chaleur s'échappait d'un petit poêle de fonte sur lequel cuisaient des aliments.

Au milieu de la chambre, près d'une table, une femme était assise ou plutôt étendue dans un fau-

d'affaires de Prusse a reçues de son gouvernement.

« Le gouvernement prussien serait en outre disposé à rétablir les traitements ecclésiastiques suspendus et à restituer également douze millions arriérés.

« M. de Bouteniff, sur l'intervention personnelle de l'empereur de Russie, serait prochainement officiellement accrédité auprès du Vatican avec le titre de ministre plénipotentiaire.

« Les difficultés survenues dernièrement entre le Vatican et les gouvernements d'Espagne et de Portugal sont définitivement écartées. Le cabinet de Madrid a renoncé à ses projets de réforme portant atteinte aux intérêts religieux de la péninsule. »

ESPAGNE. — Après une longue discussion au sein de la commission chargée de rédiger la réponse au discours du trône, M. Sagasta ayant déclaré qu'il repoussait l'établissement du suffrage universel et la réforme de la Constitution, toutes les tentatives de conciliation ont été abandonnées.

M. Posada Herrera a dit que le gouvernement ayant fait toutes les concessions compatibles avec son programme politique, déclinait la responsabilité de la rupture des négociations qui avaient eu lieu pour amener une conciliation.

Les événements sont d'une gravité réelle en Espagne. La dynastie est en jeu; comme dit le *Pays*, don Alphonse ne peut plus continuer à osciller tantôt à droite, tantôt à gauche. Le ministre Posada, qui a été chargé de donner satisfaction à l'opinion, va se trouver en minorité devant les Cortès et alors — c'est la France qui parle — si le décret de dissolution est accordé, la Monarchie est dans les bras du suffrage universel qui finira par l'étouffer; s'il est refusé, c'est la révolution à brève échéance éclatant au cri de: *Dehors l'étranger!*

Une dépêche envoyée de Bayonne, 2 janvier, au *National* déclare qu'on s'attend à un mouvement insurrectionnel sur la frontière espagnole. Le ministre de l'intérieur a envoyé à ce sujet des instructions aux préfets de tous les départements limitrophes de l'Espagne.

RUSSIE. — Une dépêche de Saint-Petersbourg a annoncé l'assassinat du lieutenant-colonel Sudezine, chef du département de la sûreté.

Des dépêches ultérieures reçues à Berlin attribuent ce crime au parti nihiliste et ajoutent qu'après du corps de la victime a été trouvé un écrit qui menace de mort le comte Tolstoï, ministre de l'intérieur, et le général Gresser, préfet de Saint-Petersbourg.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 janvier.

La Bourse d'aujourd'hui est à peu près la même que celle de lundi, à part le Suez, l'Extérieure Espagnole et l'Unifiée d'Egypte qui sont en baisse. Nos rentes faiblissent un peu, mais, en somme,

les différences de cours sont minimes. Leur liquidation s'effectue aujourd'hui dans des conditions toujours avantageuses pour les acheteurs qui trouvent dans le découvert une contre-partie facile. La simple inspection des cours des reports en témoigne; leur taux moyen ne dépasse pas 0 fr. 15 pour le 4 1/2 1883.

Le 3 0/0 cote 75.50; l'amortissable 76.95 coupon de 0 fr. 75 détaché; le 4 1/2 1883 est à 105.70, 105.65, 105.58 et termine à 105.70.

La Banque de France s'avance à 5,125 et 5,130. La Banque de Paris est à 805.

Le Crédit Foncier est très-demandé à 1,220, les Obligations Foncières Nouvelles et les Communales 1880 sont également très-recherchées.

Le Lyon est à 1,225; nous rappelons nos avis précédents en ce qui concerne la situation faite aux actionnaires de cette Compagnie: les diminutions de recettes, les travaux à exécuter, le peu de profits que l'on doit en retirer, sont autant de causes qui indiquent que la baisse atteindra presque certainement cette valeur.

Le Suez, qui en clôture de lundi était à 1,932.50, a reculé à 1,910 et 1,890, pour se relever un peu à 1,900 et terminer à 1,895.

L'Unifiée d'Egypte recule de 317.50 à 315, 312.50 et 311.25 pour terminer à 312.50.

L'Extérieure Espagnole qui clôturait lundi à 56 7/16, réagit à 56 et finit à 55 9/16.

Le reste du marché ne s'est guère modifié; l'indécision semble être la note dominante et il est bien difficile de prévoir quels changements pourront survenir par la suite.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Par décision ministérielle du 27 décembre 1883, notre compatriote, M. d'Espinay, chef d'escadrons au 26^e régiment d'artillerie, a été classé au 49^e régiment, dont il sera détaché pour remplir les fonctions de membre de la commission d'expériences de Bourges.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs la deuxième soirée d'hiver dans les salons de la Mairie, le mercredi 9 janvier, à 8 heures du soir.

Programme.

1. Fantaisie sur les *Mousquetaires*: Musique municipale.
2. La véritable *Manola* de E. Bourgeois, chantée par M^{me} G. LELONG.
3. *France*, chœur à 4 voix, par des amateurs.
4. Polka pour piston: Musique municipale.
5. *Les Noces de Figaro*, de Mozart, par M^{me} LELONG.
6. Fantaisie sur *Don Pasquale*, pour hautbois, par M. D.
7. Chanson espagnole, par M^{me} LELONG.
8. *Le Chant du ciel*, grande valse de Strauss: Musique municipale.

Le chef de musique, V. MEYER.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — On nous annonce, pour lundi prochain 7 janvier, l'immense succès du commencement de l'année dernière, *Boccace*, l'étonnissant opéra-comique de Suppé. Le public reverra MM. Lamy, Constance, Labranche, Isaac, Allain, M^{me} Cantrelle et Bonnaud, dans les rôles où ils se sont déjà fait applaudir.

Demain ou après-demain, nous donnerons la distribution complète.

Devant quelle juridiction doit être porté l'appel contre une décision d'un maire s'opposant à l'ouverture d'une école libre?

Cette question, pour nous d'une haute importance, a été soumise ces jours derniers au Conseil d'Etat, lequel a jugé que l'appel de cette décision devait être porté devant le Conseil supérieur de l'instruction publique.

Ce dernier va avoir à dire, dans sa session actuelle, si la question est de sa compétence.

On prépare au ministère de la guerre la modification des types de poudres de chasse. Cette mesure provient de ce que les poudres actuelles, quoique très-convenablement appropriées aux usages ordinaires de la chasse, ont été, dans ces derniers temps, l'objet de critiques nombreuses portant principalement sur ce que la série des types qu'elles présentent au choix du public n'est pas suffisamment étendue.

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

LA RUE CHEVREUL A PARIS.

Le doyen des savants français, M. Chevreul, qui porte allègrement ses 98 ans, vient d'être destitué, par le ministre, de la place de directeur du laboratoire des Gobelins.

Pour compenser en quelque sorte l'injustice dont il vient d'être victime, le Conseil municipal de Paris a décidé, dans une de ses dernières séances, de faire pour M. Chevreul ce que l'on n'a encore fait que pour Victor Hugo, de donner de son vivant son nom à une des rues de Paris. Le préfet de la Seine a signé le 31 décembre l'arrêté qui autorise cette dénomination, et M. Chevreul en a reçu officiellement la nouvelle le 1^{er} janvier 1884, pour ses éternelles.

Honneur à notre compatriote angevin.

Le maire de Nantes a pris un arrêté donnant le nom de rue du commandant Rivière à une voie nouvelle de cette ville.

LES ULMES. — Un cultivateur de cette commune, Louis Tuillé, a été renversé le 25 décembre par une voiture qui lui a passé sur le corps.

Le conducteur, Auguste Guittière, arrêta aussitôt son cheval et alla lui-même prévenir le médecin, pendant que ceux qui accompagnaient le blessé le transportaient dans une maison voisine.

Le docteur a constaté que l'état de Tuillé était très-grave; Guittière a promis de payer tous les frais nécessités par les soins.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 31 décembre.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	17 50 à 18 50	9 » à 9 50
Saumur,	18 35 18 75	8 50 » »
Baugé,	18 25 19 05	9 50 » »
Segré,	18 50 » »	9 » » »
Beaupréau,	18 50 18 75	9 50 » »
Montfaucon,	18 50 » »	8 50 » »
Montrevault,	18 50 18 75	8 50 9 »
Chemillé,	18 » 18 50	8 » 8 50
Champloceaux,	18 » 19 »	9 50 » »
Vihiers,	17 50 18 »	8 » 8 50
Brissac,	18 50 18 55	7 50 8 »
Chalennes,	18 50 18 55	9 » » »
Doué,	18 50 18 55	8 » 9 »
St-Flor.-le-Vieil,	18 » 19 »	9 50 » »

A Nantes, les blés américains disponibles, de 26 » à » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 18 50 à 19 25 les 80 kilos.

Une famille contente.

Un instituteur retraité de la Capelle-Marival (Lot), nous écrit ces lignes :

« Je suis guéri par les Pilules Suisses d'un rhumatisme que j'avais depuis une trentaine d'années au bras gauche et qui me prenait périodiquement chaque année. Cette année il a manqué à l'appel; ce n'est pas un mal, au contraire, et j'espère bien qu'il ne reviendra plus. Mon épouse, âgée d'environ soixante ans, était atteinte, depuis l'âge de vingt-cinq ans, d'une grande constipation. Nul remède ne put la guérir; il est vrai qu'en prenant

certaines purges, elle était un peu soulagée, mais la constipation revenait de plus belle; après avoir fait usage de vos Pilules Suisses, elle se porte aujourd'hui très-bien et on ne lui donnerait pas l'âge qu'elle a. Je ne puis que vous remercier et remercier Dieu de vous avoir inspiré pour la préparation de ces précieuses pilules. »

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du n° 157 du *Jeune Age illustré*, 29 décembre: *Héraclé*, histoire émouvante, formant le roman du journal; courrier des enfants sur la chasse aux loups et les équipages de Louvelerie; une double page de musique facile, chant, *Le Jour de l'an* et accompagnement au piano; *Le cheval de Troie*, histoire d'étranges; *Les Métamorphoses de la betterave*, curiosités de l'industrie; une pièce de vers sur le jour de l'an et problèmes ou devinettes; nombreuses gravures. On le voit, le journal est en même temps instructif et divertissant. Il a, du reste, depuis trois ans passés qu'il existe, acquis une réputation spéciale dans les familles où l'on tient à la morale religieuse et l'enseignement des bonnes manières. Un abonnement, en ce moment, constitue un cadeau d'étranges des mieux choisis pour les enfants auxquels on s'intéresse véritablement. Un an: 10 francs, chez M. Palmé, rue des Saints-Pères, 76. Le numéro: 15 centimes.

DIAMANT DU CŒUR

Les délicats en musique sont bien plus nombreux qu'on ne pense, c'est ce qui explique le vif succès de *Diamant du Cœur*, la nouvelle valse de Jules Klein. Adorablement jolie, *Diamant du Cœur* brille par ces phrases inoubliables, tour à tour passionnées ou délicieusement attendries, qui ont fait la fortune de « Fraises au Champagne » et de « Vierge de Raphaël ».

Il n'est pas de réunion mondaine où l'on ne s'arrache les vases de Jules Klein: *Parfums Capiteux*, *Au Pays Bleu*, *Cuir de Russie*, *Lèvres de feu*, *Cerises Pompadour*, *Pazza d'Amore*, *M^{lle} Printemps*, *Neige et Volcan*, la ravissante gavotte Louis XV « Royal-Caprice », « Radis Roses », mazurka, et les polkas étourdissantes « Cœur d'Artichaut », *Peau de Satin*, *Truite aux Perles* et *Tête de Linotte*.

Signalons aussi une nouvelle édition très-facile et *doigtée* de « Diamant du Cœur, Vierge de Raphaël, Patte de Velours, Peau de Satin » (1 fr. 70 c. chaque), et la valse chantée *Fraises au Champagne*. — Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. Paris, Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne.

A Saumur: chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustrée (8^e année). *Sommaire du numéro du 22 décembre 1883.* — L'électricité et la métallurgie. — Appareil de mesure pour l'intensité et la force électromotrice. — L'Avertisseur électro-automatique. — Etude des courants telluriques (E.-L. Bavier). — Une disposition téléphonique. — Les Conducteurs électriques. — Le Magnétisme, agent de classification des fers et aciers. — Société internationale des électriciens. — Bibliographie. — Chronique.

Le numéro, 50 centimes. — France: Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union postale: 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. — PARIS, 16, rue du Croissant.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré*:

TEXTE: Courrier de Paris, par Gérôme. — Menus faits. — Théâtres, par Damon. — Les affaires de Chine, par R. Bryon. — L'exposition de Nice. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Bibliographie: Les livres d'étranges. — Variétés: *La Pie de maître André*, par Paul Caillard. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echees. — Tables.

GRAVURES: Distribution de la nouvelle prime de *l'Univers illustré* dans nos bureaux. — Les affaires de Chine: vues de Hong-Kong et de Shanghai. — La nuit de Noël à Naples. — Théâtre de la Porte Saint-Martin: *Nana-Sahib*, drame en sept tableaux, en vers, de M. Jean Richepin. — L'exposition internationale de Nice: Vue générale de l'exposition. — Les livres d'étranges: *La Syrie d'aujourd'hui* (Hachette et C^{ie}); *Les idées de M^{lle} Marianne* (Ducrocq); *Dans mille ans* (Delagrave); *L'Océan aérien* (G. Masson); *La Chevalerie* (V. Palmé). — Rébus.

Abonnements: un an, 21 fr.; six mois, 11 fr.; trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

Faits divers.

Le 30 décembre a été inauguré, à Tarbes, au milieu d'une foule énorme, le buste élevé par souscription publique au général de Ruffe, sur la place qui porte son nom.

Toutes les autorités municipales et civiles s'étaient jointes aux généraux pour assister à la cérémonie officielle. Il y avait autour du monument des piquets des 4^e et 24^e d'artillerie, et plus de 200 officiers de l'arsenal, des 58^e et 18^e de ligne. Les généraux Munier, de Montlebert, Regnier, Gaillard, Guilhaudin entouraient le général de division Trioche, représentant le ministre de la guerre.

M. le capitaine Protche, de l'ancien corps d'état-major, placé depuis peu au 10^e hussards, est mort dans les circonstances les plus tristes le 26 décembre, à Nancy. Cet excellent officier venait de perdre sa femme en couches. Il arpentait son appartement sans se rendre compte de ses démarches; s'appuyant tout à coup sur l'appui de la fenêtre, il perdit l'équilibre et tomba dans la rue pour ne plus se relever: il avait la tête fracassée.

Les obsèques du regretté capitaine ont eu lieu jeudi. Tous les officiers de son régiment, où il était très-aimé, ont suivi le corps. Toutes les troupes de la garnison étaient représentées dans le cortège.

Le pauvre père, ancien colonel d'artillerie, qui commanda pendant la guerre le fort Saint-Julien, conduisait le deuil. Tous les assistants avaient les larmes aux yeux.

Le capitaine Protche était sorti de Saint-Cyr le 8 octobre 1868 et il était capitaine du 4 mars 1875.

Le chiffre des condamnés à mort, pour l'année 1883, est de soixante-trois.

Deux femmes ont été condamnées à la peine capitale, ce sont: 1^o la veuve Chevalier (cour d'assises de la Somme), pour assassinat de sa belle-fille; 2^o la femme Pouchard (cour d'assises de la Dordogne).

Le nombre des Arabes condamnés à mort par la cour d'assises d'Algérie est de 46.

Les conseils de guerre ont condamnés 46 soldats à la peine capitale, pour refus d'obéissance et outrages envers un supérieur. Le dernier soldat qui a été fusillé au polygone de Vincennes s'appelle Roussel.

Trois exécutions capitales ont eu lieu pendant l'année: ce sont celles des nommés Holtz, exécuté à Reims; Houy, à Versailles, le 40 octobre; et Gonachon, à Lyon, le 42 octobre dernier.

CONSEILS ET RECETTES.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU.

Avoir un flacon de sels dans sa poche, et le respirer fréquemment; l'acide acétique est un remède très-efficace contre le rhume de cerveau.

— Voici un autre remède qu'un vieux médecin de campagne recommande à tout le monde

Demandez à votre pharmacien de donner le mélange suivant: camphre, alun, racine de guimauve. Ces trois matières doivent entrer dans la composition pour chacune un tiers et être parfaitement pulvérisées. Cela fait, on met le tout dans une petite boîte ou dans une tabatière, et on en hume de temps en temps une pincée. — Ce remède très-simple vaut infiniment mieux que le bismuth.

RECETTE POUR TEINDRE LA MOUSSE.

Prenez dix litres d'eau, 20 grammes de chaux vive, 20 grammes de couperose, 50 grammes d'indigo broyé. On peut augmenter ou diminuer la quantité d'indigo, selon que l'on veut obtenir une teinte plus ou moins foncée.

BOURSE DE PARIS

DU 2 JANVIER 1884.

Rente 3 0/0.	75 40
Rente 3 0/0 amortissable.	76 75
Rente 4 1/2.	106 »
Rente 4 1/2 (nouveau).	105 70
Obligations du Trésor (anciennes).	505 »

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FLUR-DE-THÉ

Par Francis Tesson.

En ce temps-là, tous ceux qui tenaient de près ou de loin à l'Empereur, fils du Ciel, frères ou neveux, cousins, petits-cousins, arrière-cousins, fût-ce même au centième degré, avaient droit, non pas à une pension, — cela eût été trop onéreux pour le trésor public, — mais à une dot proportionnée à leur degré de parenté lorsqu'ils contractaient mariage.

Kou-ei-li-ang, en sa qualité de cousin-germain, reçut, la première fois qu'il se maria, cent mille taels.

Voyez la destinée, sa femme mourut trois mois après.

Il ne pouvait rester veuf, n'est-ce pas?... Un vice-roi! N'ayant pas de femme, qui est-ce qui aurait fait les honneurs du palais aux invités qu'il recevait chaque jour?

On dit qu'il pleura longtemps la défunte. Mais enfin force lui fut de se remarier.

Second mariage, seconde dot.

L'Empereur, fils du Ciel, envoya derechef à son

noble cousin les cent mille taels qui lui revenaient en vertu de la loi.

Il aimait bien sa nouvelle épouse, le bon Kou-ei-li-ang. Mais la mort, cette rude faucheuse qui confond dans une même moisson les orties et les roses, la mort eut bientôt couché dans le cercueil sa femme chérie.

Kou-ei-li-ang, après le deuil d'usage, convola en troisièmes nocces, pour les raisons que nous avons dites plus haut. Troisième mariage, troisième dot. Les cent mille taels qu'il reçut de son impérial cousin contribuèrent un peu à cicatrizer la blessure de son cœur.

Et puis la troisième était fort belle et fort riche. Mais, hélas! il semblait que l'esprit du mal eût maudit la chambre nuptiale du vice-roi de Canton.

La troisième femme s'éteignit un soir comme une lampe sans huile; il y avait seulement vingt-trois jours que le bonze les avait unis.

Trois fois encore il encaissa, selon la loi, les cent mille taels de l'hyménée. Et trois fois encore il devint veuf.

On le plaignait.

Il y avait bien certaines gens qui supputaient que ces six veuvages lui rapportaient une somme assez rondelette. D'autres disaient qu'il était assez étrange que la mort frappât avec tant de précision et d'acharnement; ils se demandaient si, par hasard, le vice-roi ne poussait pas du coude la terri-

ble déesse pour la faire avancer plus vite.

On trouve des jaloux partout. En tous pays on rencontre des gens prompts à soupçonner chez les autres le mal qu'ils se sentent capables de commettre.

Quoi qu'il en soit, Kou-ei-li-ang épousa en septièmes nocces, comme nous l'avons ci-dessus relaté, Fleur-de-Thé, fille de Ta-Ou.

VII

Le vice-roi fut prodigue envers sa jeune épouse des soins les plus empressés, des attentions les plus délicates. Il avait mis à sa disposition, tout au fond des jardins du palais, une délicieuse habitation d'été, un kiosque merveilleux, au toit rouge, aux murailles revêtues de soie peinte, aux parquets capitonnés de moelleux tapis.

Ce séjour était un enchantement.

Des fleurs rares s'épanouissaient tout autour; mille petits canaux, à l'eau claire et murmurante, sillonnaient le jardin, tantôt coulant mollement entre une double rive de gazons et de fleurs, tantôt se précipitant en frange argentée du haut du rocher factice, tantôt se perdant sous une grotte obscure pour reparaitre quelques pas plus loin au milieu de touffes de roseaux.

Ça et là des jets d'eau parfumés s'élançaient en l'air à travers les massifs. Des dragons ailés, des divinités ventruës, des monstres dorés, des chi-

mères en bronze ou en terre rouge, se dressaient à chaque pas autour des allées sinueuses semées de sable fin.

L'existence que menait Fleur-de-Thé était vraiment féerique et le bon Ta-Ou, son père, qui la venait voir de temps à autre, frottait plus que jamais l'une contre l'autre ses bonnes grosses mains rouges de graisse, en répétant :

— Tout ceci est mon ouvrage: tout ce bonheur-là, mon enfant, c'est grâce à moi que tu en jouis! Petite folle! Elle ne voulait pas de Kou-ei-li-ang pour mari! Oh! si l'on écoutait tous les rêves creux de la jeunesse, où irait le monde, bon Confucius! Fleur-de-Thé souriait aux paroles du bonhomme.

Elle était parfaitement heureuse. Je me trompe; un nuage noir, mais rapide comme le vent, venait parfois assombrir ce beau ciel. Par moments, il lui semblait, et alors elle frissonnait jusqu'à la moelle des os, que le sourire de son mari cachait quelque chose de terrible.

(A suivre.)

En police correctionnelle: — Prévenu, quel est votre état? — Bien de la bonté, mon président; un peu de fièvre; j'ai pas fermé l'œil de la nuit. C'est égal, on ne vous en remercie pas moins.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, 27, place de la Bilange.

A VENDRE

Par adjudication définitive, Le dimanche 13 janvier 1884, à 1 heure après midi, En l'étude de M^e BRAC, notaire,

LA MAISON

Sise à Saumur, rue Beaurepaire, 47 bis, et rue de la Marmaillette,

AVEC ÉCURIES ET REMISES

Mise à prix : 11,000 fr.

Appartenant aux époux GUIOCHEAU, loueurs de voitures.

S'adresser, sur les lieux, pour visiter.

Études de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudon (Vienne), et de M^e ROBIN, notaire à Château gontier (Mayenne).

A VENDRE

OU ÉCHANGER

En totalité, en 2 lots ou par corps de fermes,

LES PROPRIÉTÉS D'Erbrée et de Beaubigné

Commune de Fromentières, à 4 kilomètres de Château gontier, route de Laval.

1^o CHATEAU moderne d'Erbrée, belles réserves en prairies et futaies, fermes de Beauchêne, la Mercerie et la Drajeonnrière; ensemble 100 hectares.

Revenu minimum garanti, 10,000 fr.

2^o Ruines du château de Beaubigné, ferme de ce nom, fermes de la Ferrerie, le Chênevert, surnommé Moulin à eau de la Roche (5 paires de meules), 10 hectares de prés; ensemble 135 hectares.

Revenu minimum garanti, 14,000 fr.

Un seul tenant. — Belle situation sur les côtes de la Mayenne qui limite la propriété sur 2,500 mètres.

Placement à 4 0/0, susceptible d'augmentation.

S'adresser auxdits notaires, pour permis de visiter et tous renseignements. (802)

A VENDRE

UNE

VOITURE-PANIER

Presque neuve.

S'adresser à M^{me} ROUSSEAU, 7, rue des Basses-Perrières. (7)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ

Située à Chacé,

Consistant en : Une MAISON avec dervitues, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc. ;

Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.

Mise à prix : 8,000 fr.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 5, rue du Marché-Noir. (737)

Étude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de saisie-exécution.

Le vendredi 4 janvier 1884, à 1 h. après midi,

A Saumur, route d'Angers, au domicile de M. Armide, cafetier.

Il sera vendu :

Vaisselle, batterie de cuisine, verrerie, carafes, poêle et fers à repasser, mesures en étain ;

Chaises, tables, buffet-étagère, commodes, tabourets, armoire, guéridon, pendule, draps, torchons, linge de ménage et de corps, vêtements ;

Baignoire, bain de siège, cuvier avec support, brouette, petite charrette, lot d'outils et de planches, fûts vides, 300 bouteilles vides environ, 110 litres de vin blanc environ, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, Ch. MILLION.

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 6 janvier 1884, à midi,

Dans une maison située à Montreuil-Bellay, route de Thouars, où est décédé M. René Dagot, il sera procédé, par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers dépendant de la succession de M. Dagot.

On vendra notamment : tables, chaises, batterie de cuisine, lit, linge de corps et de ménage, couvertures, bascule, moulin à passer la farine et une foule d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

CIDRES

De NORMANDIE et de BRETAGNE

Depuis 25 fr. la barrique.

S'adresser à M. René ROUSSEAU, rue Beaurepaire, 16, Saumur. (841)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

N^o 31, rue du Portail-Louis.

S'adresser à M. LÉPINE, propriétaire, rue de la Grise, n^o 13, à Saumur.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

A VENDRE

Une JUMENT rouanne, âgée de 9 ans, s'attelant à deux et à seul.

S'adresser au bureau du journal.

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

OLIVIER LE BATARD

Par ERNEST DUBREUIL.

VEUVE ET VIERGE

Par Emile CHEVALIER.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 51 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

PAS DE VENTE AU NUMÉRO

La France Théâtrale

Journal officiel des théâtres en France

Paraissant le Mercredi.

Ce journal publie la liste complète des pièces jouées chaque semaine dans tous les théâtres de France, les nouvelles théâtrales et comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants des départements et de l'étranger.

BUREAUX : 23, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.

Abonnements : Trois mois, 10 fr. — Six mois, 18 fr. — Un an, 30 fr.

Pour les abonnements, s'adresser : soit aux correspondants (à Saumur, bureau de l'Echo Saumurois), soit à l'administration de la France Théâtrale, en envoyant un mandat-poste à l'ordre de M. A. GIBEL, directeur, à l'adresse ci-dessus.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

28^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :

4 Accords par an..... 9 fr.

6 Accords par an..... 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

GRANDS MAGASINS

DE

l'Épicerie Moderne

Rue et Place du Marché-Noir.

L. ALLORY

SAUMUR.

VIENT DE PARAÎTRE

A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1883

Par M^{me} la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I^{er}. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 2 fr. ; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE

Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 1 fr. 50 ; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE

Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Prix : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 20.

EN VENTE

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DEZE, libraire, rue Saint-Jean.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR								
Heures	Minutes	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.					
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.													
6	45	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)													
8	56	—	matin, omnibus-mixte.													
1	25	—	soir, —													
3	32	—	express.													
7	15	—	omnibus.													
10	36	—	(s'arrête à Angers).													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	Mixte matin.	Mixte soir.			Mixte matin.	Mixte soir.			Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.													
8	21	—	omnibus.													
9	37	—	express.													
12	48	—	soir, omnibus-mixte.													
4	44	—	—													
10	24	—	express-poste.													
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.																

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,